

# Réduire le nombre d'instances et commissions des administrations centrales

## Objectif

Simplifier le paysage administratif en réduisant le nombre d'instances et de commissions rattachées aux administrations centrales.

## ENGAGEMENTS PRIS

Engagement pris lors du 3<sup>e</sup> CITP (juin 2019) : simplifier le paysage administratif en réduisant le nombre d'instances et de commissions rattachées aux administrations centrales :

- la circulaire du 5 juin 2019 relative à la transformation des administrations centrales et aux nouvelles méthodes de travail vise à rationaliser le nombre de commissions et d'organismes consultatifs
- le 3 septembre 2019, le Gouvernement s'est engagé à supprimer 91 commissions consultatives.

## BILAN À DATE

**104** commissions

supprimées depuis juin 2019

**5** commissions en cours de suppression

104 commissions figurant au jaune budgétaire annexé à la loi de finances ont été supprimées depuis juin 2019.

9 commissions, dont la suppression avait été prévue le 3 septembre 2019, ont été maintenues à la suite :

- du débat parlementaire dans le cadre du vote de la loi d'accélération et de simplification de l'action publique du 7 décembre 2020 :
  - commission consultative de suivi des conséquences des essais nucléaires
  - commission nationale d'évaluation du financement des charges de démantèlement des installations nucléaires de base et de gestion combustibles usés et des déchets radioactifs
  - Haut Conseil du dialogue social
- d'un arbitrage interministériel :
  - commission supérieure du numérique et des postes
  - comité d'expertise pour les recherches, les études et les évaluations dans le domaine de la santé
  - commission consultative de prévention des violences lors des manifestations sportives
  - Haut conseil des biotechnologies
  - commission chargée d'émettre un avis sur les diplômes étrangers de psychologue aux agences régionales de santé
  - commission chargée d'agrèer les personnes habilitées à effectuer des missions d'identification par empreintes génétiques dans le cadre de procédures judiciaires.

## PROCHAINES ETAPES

### Poursuite de la rationalisation du nombre de commissions :

- **2 suppressions sont actées :**
  - commission nationale de l'aménagement, de l'urbanisme et du foncier
  - conférence de la ruralité
- **3 suppressions sont en cours :**
  - commission nationale des services
  - commission chargée de la normalisation du braille français
  - commission nationale des titres-restaurant.